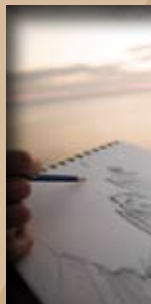


Mode d'emploi



TEMA

Tourisme Expertise Médiation Accompagnement

C'est le service du CDT qui accompagne les porteurs de projets des Bouches-du-Rhône

2010



Comité Départemental du Tourisme
des Bouches-du-Rhône



Le CDT au cœur d'un système

- Pour s'adapter aux nouvelles formes de tourisme
- Pour anticiper les demandes et les besoins des marchés
- Pour travailler tous ensemble sur l'offre touristique
- Pour réussir le tourisme de demain.

Avec TEMA, le CDT met à disposition de tous les acteurs son expertise pour développer un tourisme durable dans les Bouches-du-Rhône.

TEMA, c'est à la fois :

- Une base documentaire accessible à tous : elle présente l'état des lieux du tourisme dans le département, les enjeux, les objectifs et la stratégie de la politique touristique des Bouches-du-Rhône.
- Une méthode de travail qui favorise la synergie de tous les opérateurs et l'échange d'expériences.
- Des outils qui formalisent le partenariat depuis la prise de contact jusqu'à la création d'un carnet de route personnalisé pour chaque porteur de projet.

Pourquoi ?

En bref ?

TEMA, un outil du CDT au service des professionnels

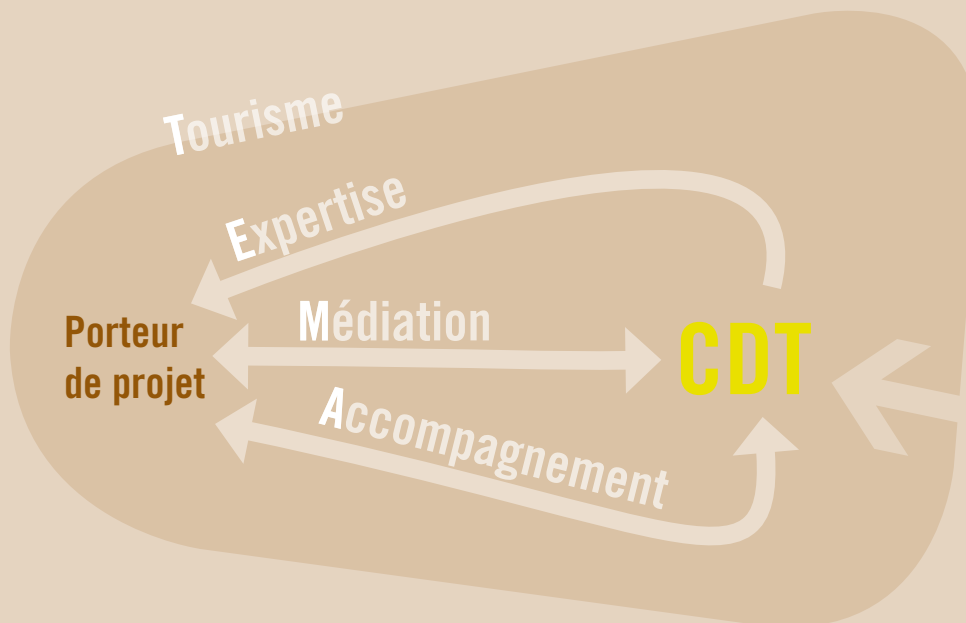
A travers TEMA, le CDT propose d'apporter des réponses rapides, concrètes, pertinentes et efficaces aux besoins et aux attentes exprimés aujourd'hui sur le terrain.

Tourisme → Quelle que soit l'étape où se situe le projet, de l'idée jusqu'à la concrétisation, le CDT s'est doté d'outils, de compétences et de méthodologies pour la réussite du projet touristique.

Expertise → Le CDT aide le porteur de projet à affiner toute décision en matière de développement touristique. Il analyse le territoire, le marché, le secteur d'activité et son environnement, et construit une stratégie adaptée.

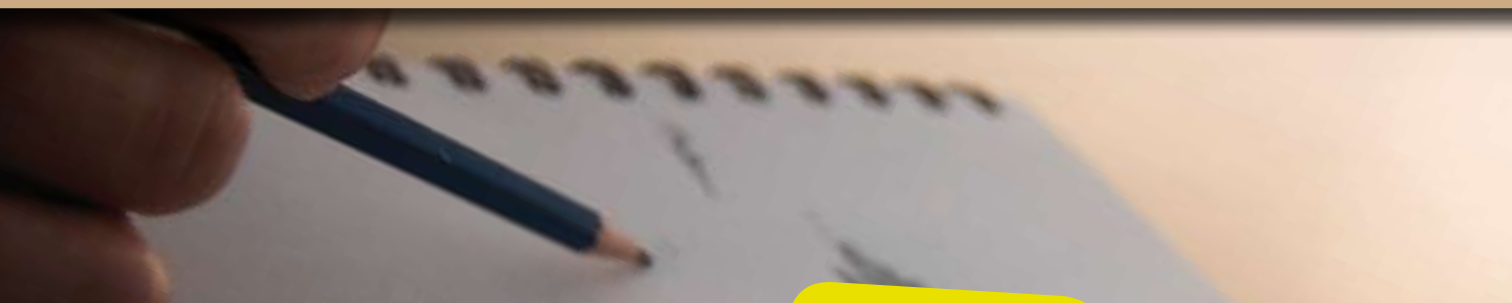
Médiation → Le CDT s'appuie sur le partage des idées, des expériences, des expertises de ses partenaires. Le CDT joue un rôle de relais et met à disposition de tout porteur de projet sa logistique, sa connaissance du terrain et des besoins des clientèles.

Accompagnement → Le CDT écoute le besoin du porteur de projet et travaille avec lui pour le bon déroulement de son plan d'actions : recherche de partenaires, de financement, mise en place de stratégie de communication ou de promotion, évaluation des résultats...



TEMA

est au service de tous



Je suis une institution publique ?

Si vous êtes une collectivité locale, un regroupement de communes, un gestionnaire d'espace naturel ou toute autre structure ayant une problématique liée à la mise en valeur d'un territoire touristique des Bouches-du-Rhône, TEMA est fait pour vous.

Je suis un professionnel du tourisme public ou privé. Est-ce que je peux en bénéficier ?

Vous êtes un professionnel du tourisme désireux de développer votre activité ou de la valoriser : office de tourisme, agence réceptive, transporteur, gestionnaire d'hébergement, de lieu de congrès, de parcs de loisirs, loueur de meublé, propriétaire de chambre d'hôte, restaurateur... TEMA, c'est aussi pour vous.

Quel est mon engagement ?

Votre projet entre dans la politique touristique du département des Bouches-du-Rhône pour un tourisme durable. Cela implique qu'il faut défendre prioritairement :

- > l'intégrité et l'identité des territoires du département,
- > soutenir et développer les équipements qui proposent une offre d'un bon rapport qualité prix et qui est soucieuse de la préservation de l'environnement
- > développer et soutenir l'activité économique d'une offre d'excellence et de différenciation.

Combien ça va me coûter ?

TEMA est un service gratuit du CDT à disposition de tous les acteurs pour le montage, la conception et la réalisation de projets touristiques dans les Bouches-du-Rhône.

En quoi le CDT peut-il m'aider ?

Le CDT, c'est une équipe pluridisciplinaire dans les métiers liés au tourisme : études, qualification de l'offre touristique, publicité, relations presse, événementiel, web, éditions et productions, promotion, marketing, développement de partenariats, vente, technologies de l'information.

Comment ?

Pour chaque demande, question ou projet, le CDT met gratuitement à disposition son expertise, ses compétences métiers et propose un accompagnement sur mesure qui va du conseil à la mise en relation avec d'autres partenaires.

1 Je contacte le Comité Départemental du Tourisme

Karine Tramier au 04 91 13 84 30 ou tema@visitprovence.org
Le CDT prend en compte ma demande et formalise mes attentes.

2 J'obtiens un conseil d'expert...

En fonction de mes attentes, le CDT, dans le cadre de la politique départementale du tourisme, définit avec moi les objectifs à poursuivre et la stratégie à mettre en œuvre pour mon projet.

3 ...et un accompagnement sur mesure

Une fois les objectifs définis, le CDT élabore avec moi un scénario lié à mon projet. Je dispose alors d'un carnet de route, véritable plan d'actions.



Une question sur TEMA ?

Contactez Karine Tramier au 04 91 13 84 30



13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 13 84 13 - Fax : 04 91 33 01 82 - www.visitprovence.com